



## Le mot du Maire

*Nous tenons nos engagements.*

Dès le mois de Mars nous allons commencer deux programmes de travaux pour lesquels nous nous sommes engagés. Nous commencerons les travaux d'aménagement de la mairie et de l'École maternelle. Ils dureront environ deux mois et demi. Pendant cette période le secrétariat sera déplacé dans la salle des mariages.

A partir du 20 mars nous allons commencer la troisième tranche de sécurisation de la RD12. Déjà vous avez pu constater la disparition des poteaux téléphoniques. En avril ce sont les poteaux électriques qui disparaîtront et l'aspect de la route sera profondément changé.

Je sais que nous allons vous créer quelques difficultés, je vous prie de nous excuser, mais cela ne durera que trois mois et tout sera terminé avant les vacances. Comme le dit le dicton, on ne fait pas d'omelette sans casser les œufs.

Je suis certain que vous apprécierez les transformations et nous en parlerons après les vacances.



## Informations communales

### SECRETARIAT DE MAIRIE : des modifications à compter du 13 mars

La mairie étant en travaux pour une durée de 3 mois, l'accueil se fera salle des mariages aux heures habituelles.

Attention, le secrétariat sera fermé au public le vendredi 10 mars toute la journée.

Nous comptons sur votre compréhension pour les désagréments engendrés par cette rénovation.

De plus, à compter du 21 mars 2017, les mairies ne traiteront plus les demandes de carte d'identité.

Il faudra s'adresser à la ville de Voiron au service des passeports et cartes d'identité.

### Nettoyage de printemps : samedi 18 mars

Rendez-vous devant la mairie dès 8 heures pour tous les volontaires qui apprécient la douceur et l'environnement de notre commune et qui souhaitent nous aider à la rendre encore plus propre et plus agréable. (prévoir des gants, bottes et gilet fluo)



### Rappel de quelques règles

#### Brûlage des déchets végétaux :

L'article L541-1 du Code de l'Environnement Et l'article 84-1 du Règlement Sanitaire Départemental **interdisent le brûlage des déchets végétaux.**

*Utilisez les déchetteries ... ou pensez au compostage*



#### Utilisation des appareils sonores :

Les travaux susceptibles de causer une gêne du fait de leur intensité sonore sauf pour les travaux agricoles et les entreprises ne sont autorisés que :

**Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30**

**Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

### Inscriptions scolaires

Les pré-inscriptions à l'école pour les enfants nés en 2014 ou nouvellement domiciliés à St Cassien se font en mairie en venant avec votre livret de famille et un justificatif de domicile.

L'inscription définitive se fait auprès de la directrice d'école, Mme Combet, avec votre autorisation de pré-inscription et le carnet de santé de votre enfant.

### Quelques infos utiles en vue des élections

Vous devez être majeur, être inscrit sur les listes électorales et venir impérativement avec une pièce d'identité.

#### Elections Présidentielle :

1er tour : dimanche 23 avril / 2<sup>e</sup> tour : dimanche 7 mai

#### Elections législatives :

1er tour : dimanche 11 juin / 2<sup>e</sup> tour : dimanche 18 juin

Vote par procuration : remplir le formulaire Cerfa de pré-enregistrement disponible sur [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr) et le faire enregistrer par les autorités compétentes (gendarmerie de Renage par exemple). Sa durée de validité peut être pour 1 tour ou pour les 4 tours.



### Soyons clairs !

La distance libre entre la limite de propriété et la bande de roulement est publique, elle appartient à la commune. Elle doit permettre aux piétons de se déplacer en sécurité. Malheureusement cet espace est souvent trop étroit. Il doit être libre de toute végétation et de tout obstacle.

Il est à noter que les riverains doivent tailler leur haie et la commune ne le fera plus gratuitement. (à la demande de contribuables)

En cas de nécessité, la commune procédera à la taille aux frais du riverain après avoir respecté les procédures prévues par la loi.

La hauteur des haies en bordure des routes et chemins ne doit pas dépasser 1,50 m (voir PLU).



### VOUS ETES EN RECHERCHE D'EMPLOI ?

L'Association Mandataire « AIDES A DOMICILE » recrute des personnes motivées, sérieuses et compétentes pour travailler auprès de particuliers employeurs. Interventions auprès des familles pour des travaux ménagers ou de la garde d'enfants mais aussi auprès des personnes âgées ou en situation de handicap pour les aider dans leur vie quotidienne (courses, repas, ménage, aide à la personne, présence de nuit ou week-end). Expérience souhaitée, permis B et voiture indispensables. Merci d'envoyer votre candidature sur notre site : [www.aidesadomicilevoironnais.fr](http://www.aidesadomicilevoironnais.fr) Ou par courrier : AIDES A DOMICILE 40 rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON Cedex

### QUALITE DE L'AIR :

#### une des actions du pays voironnais

Depuis 2013, il aide financièrement les habitants qui souhaitent changer leur système de chauffage au bois pour un appareil performant. Contacter l'AGEDEN au 04 76 23 53 50 pour obtenir plus d'informations sur ce dispositif  
Ou : [www.agenden38.com](http://www.agenden38.com)



## Vie des associations

### Ca bouge aux Petits Potes !

Votre centre de loisirs 3/12 ans basé à La Murette vous propose un programme haut en couleurs pour les semaines à venir !

- **Les mercredis de mars / avril** se dérouleront sur le thème des Insectes !
- **Les vacances de printemps** se dérouleront du mardi 18 au vendredi 28 avril sur le thème du Sport !
- **La Grande journée Chasse aux Œufs !** RDV dimanche 2 avril dès 9h30 sur la place de la mairie de La Murette. Accessible de 0 à 110 ans.

**Le tournoi de Mölkky** Samedi 13 mai au boulodrome de La Murette de 13h à 17h.

Alors, que vous soyez seul, en famille ou entre amis, n'hésitez pas à venir partager ces journées avec eux !

Plus d'infos : Site web : [www.lespetitspotes.org](http://www.lespetitspotes.org) // Mail : [contact@lespetitspotes.org](mailto:contact@lespetitspotes.org) // Tel : 06-73-80-35-21

**Concert le samedi 11 mars** à 20h30 dans la salle des fêtes avec les chorales de

- Charnècles-Loisirs
- Grand Lemps Lempsicoeur

dirigées par Gabriel Moyne.

Entrée : 8€  
Soirée du sou  
Des écoles

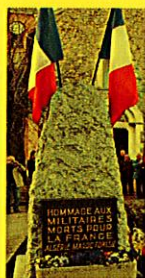


### Cérémonie du 19 mars :

55<sup>e</sup> anniversaire du  
Cessez le feu en Algérie

Rendez-vous  
11h 30

devant le  
monument  
aux morts



## L'agenda

### Mars

- 11 mars : concert sou des écoles
- 12 mars : brioche de l'ASL
- 18 mars : nettoyage de printemps
- 19 mars : Cérémonie AAC

### Avril

- 1<sup>er</sup> avril : soirée comité des fêtes
- 15 avril : soirée dansante du Tennis

### Mai

- 8 mai : cérémonie AAC
- 8 mai : concours boules lyonnaises
- 12 mai : vente de fleurs sou des écoles
- 13 mai : animation bibliothèque
- 20 mai : 40 ans AGV
- 21 mai : pucier JSP

### Juin

- 16 juin : AG de l'ASL
- 18 juin : tournoi foot ASL
- 25 juin : fête de la musique du comité des fêtes

### Ouverture de la pêche à la truite 1<sup>er</sup> catégorie samedi 11 mars



Si vous n'avez pas encore votre permis, se rendre sur [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) ou auprès des dépositaires (Sports 2000 ou l'office du tourisme)

Rappel : la pêche ne peut s'exercer plus d'une 1/2 heure avant le lever du soleil ni plus d'une 1/2 heure après le coucher du soleil.

Nouveau président de l'APRV : Jean-Louis FLEURY - 04 76 35 21 84  
Mme CAPRON reste vice-présidente -

### AGV St Cassien-Charnècles : Conférence par Jacques Dubost « Les fleurs de nos montagnes »

Le vendredi 10 mars à 20H  
dans la salle socio-culturelle de St Cassien  
Entré libre à l'appréciation de chacun

